

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DAC 291-1 : Fixation de nouvelles dispositions tarifaires consécutives à la suspension des activités des conservatoires municipaux de Paris en raison de la crise sanitaire pour l'année 2020-21

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2019 revalorisant les tarifs des établissements d'enseignement artistique pour l'année 2019-2020 ;

Vu la délibération 2020 DAC 292-1 relative aux dispositions tarifaires et de facturation concernant les conservatoires municipaux et à la définition des modalités de compensation financière relative à la suspension des activités de ces mêmes établissements en raison de la crise sanitaire ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021 par lequel la Maire de Paris propose de fixer de nouvelles dispositions tarifaires consécutives à la suspension des activités des conservatoires municipaux et des Ateliers Beaux-Arts de Paris en raison de la crise sanitaire pour l'année 2020-21 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine Rolland au nom de la 2^{ème} commission,

Délibère :

Article 1^{er} : Les tarifs de scolarité des élèves non facturés en 2019/2020 sont minorés, afin de prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 sur l'activité des conservatoires en 2020/2021.

Les tarifs 2020-2021 applicables sont ainsi les suivants :

Forfait - cursus complet Musique (chant filière voix, instrument en filière individualisée, instrument en filière collective) Danse (parcours général et renforcé)		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	62 €	79 €
2	94 €	118 €
3	143 €	179 €
4	192 €	241 €
5	236 €	295 €
6	298 €	373 €
7	377 €	470 €
8	438 €	548 €
9	670 €	837 €
10	945 €	1 180 €

Forfait - Cursus allégé Musique (1 discipline seule, complément de cursus en cas d'ajout de cours d'instrument) Danse (éveil, initiation, 1 discipline seule) Théâtre (parcours découverte, initiation, conte seul)		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	31 €	39 €
2	47 €	59 €
3	71 €	90 €
4	96 €	120 €
5	118 €	147 €
6	148 €	186 €
7	188 €	235 €
8	219 €	274 €
9	334 €	418 €
10	472 €	590 €

Forfait - cursus complet Danse (parcours intensif) Théâtre Arts de la scène - Comédie musicale		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	75 €	93 €
2	114 €	140€
3	173 €	212€
4	230 €	285 €
5	283 €	350 €
6	357 €	440 €
7	452 €	557 €
8	526 €	648 €
9	804 €	991€
10	1 133 €	1 397€

Chant choral adultes ou orchestre seul		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	18 €	23 €
2	25 €	31 €
3	37 €	46 €
4	48 €	59 €
5	57 €	71 €
6	64 €	80 €
7	69 €	87 €
8	71 €	90 €
9	111 €	137 €
10	155 €	194 €

Article 2 : Les élèves facturés en 2019/2020 et se réinscrivant pour l'année scolaire 2020/2021 bénéficient de tarifs minorés afin de prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 sur l'activité des conservatoires en 2019/2020 et 2020/2021.

Les tarifs applicables sont ainsi les suivants :

Forfait - cursus complet Musique (chant filière voix, instrument en filière individualisée, instrument en filière collective) Danse (parcours général et renforcé)		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	39 €	49 €
2	59 €	73 €
3	89 €	111 €
4	119 €	149 €
5	146 €	183 €
6	185 €	231 €
7	234 €	292 €
8	272 €	340 €
9	415 €	519 €
10	586 €	732 €

Forfait - Cursus allégé Musique (1 discipline seule, complément de cursus en cas d'ajout de cours d'instrument) Danse (éveil, initiation, 1 discipline seule) Théâtre (parcours découverte, initiation, conte seul)		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	20 €	24 €
2	29 €	36 €
3	44 €	56 €
4	60 €	74 €
5	73 €	91 €
6	92 €	116 €
7	117 €	146 €
8	136 €	170 €
9	207 €	259 €
10	293 €	366 €

Forfait - cursus complet Danse (parcours intensif) Théâtre Arts de la scène - Comédie musicale		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	46 €	58 €
2	71 €	87 €
3	107 €	132 €
4	143 €	177 €
5	176 €	217 €
6	222 €	273 €
7	280 €	345 €
8	326 €	402 €
9	499 €	614 €
10	703 €	866 €

Chant choral adultes ou orchestre seul		
Tranche tarifaire	Tarif parisien minoré	Tarif non parisien minoré
1	11 €	14 €
2	16 €	20 €
3	23 €	28 €
4	30 €	37 €
5	35 €	44 €
6	40 €	50 €
7	43 €	54 €
8	44 €	56 €
9	69 €	85 €
10	96 €	120 €

Article 3 : Les recettes correspondantes seront inscrites sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO